



JULLOUVILLE

**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2011**

Présents : M. FORGET Louis, Mme BASSARD Jacqueline, Mme GRANDET Florence, M. DAVID Jean-Pierre, M. FEREY Philippe, M. BRIERE Alain, M. CHARNEAU Jean-Pierre, M. BLIN Christophe, M. FOLLAIN Alfred, M. LEGROS Élie, M. BONNOT Daniel, Mme LEVEAU Annie, Mme GRANVILLE Andrée, Mlle CHRETIENNE Géraldine, M. LECONTE Claude.

Absents :

- M. CURTET Jean-Pierre pouvoir à Mme GRANVILLE Andrée
- Mme FLICHY Brigitte pouvoir à Mme LEVEAU Annie

Absent non excusé :

- M. MALPHETTES Jacques

Secrétaire de séance : M. DAVID Jean-Pierre

Monsieur FORGET Louis, maire, donne lecture du procès verbal de la séance du 27 septembre 2011 qui est adopté à l'unanimité.

1. Débit de la rivière Le Thar - engagement d'une procédure de déclaration d'intérêt général (DIG)

Suite :

- à la visite du Thar effectuée par les services techniques de JULLOUVILLE et SAINT-PAIR-SUR-MER et du S.M.B.C.G. en date du 27 avril 2010,
- aux mises en demeure adressées aux riverains pour effectuer les travaux d'élagage avant le 15 novembre 2010,
- à une réunion des services de l'Etat en sous-préfecture en juillet 2011,
- à une nouvelle inspection du Thar le 14 octobre 2011,
- à l'analyse du reportage vidéo effectué le 14 octobre 2011 et devant le constat accablant des rives du THAR susceptible de provoquer de nouvelles inondations,

Monsieur Le Maire propose de demander à Monsieur Le Préfet de LA MANCHE de prendre un arrêté pour la mise en œuvre d'une procédure d'intérêt général sur le THAR, ce qui en phase finale permettra de faire exécuter les travaux par la collectivité aux frais et à la charge des riverains.

Adopté à l'unanimité

2. Modification simplifiée du P.O.S.

Monsieur Le Maire propose de reprendre la délibération du 1^{er} août 2011 pour :

- préciser que l'augmentation du coefficient d'emprise au sol ne concernera pas le secteur U.C.c
- supprimer l'emplacement réservé numéro 1, qui prévoyait que l'Avenue des Huguenants se raccorderait sur le futur rond-point sur la RD911, aujourd'hui abandonné, ce qui rendra constructibles les parcelles AB N° 487 ET 490.

Adopté à l'unanimité

3. Etude d'aménagement du terrain Roch

Compte tenu du projet de construction d'une gendarmerie sur une partie des terrains communaux dits « terrains ROCH », au droit de l'avenue LANOS-DIOR, vu le classement des terrains en zone 2NA au POS, Monsieur le Maire propose de faire un « appel à projet » intégrant l'aménagement de logements et logements sociaux destinés aussi bien aux jeunes qu'aux personnes âgées.

Adopté à l'unanimité

4. Délégations du conseil municipal au maire

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'article 3 de la délibération du 2 avril 2008 (marchés publics MAPA, etc.), la mention « ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants ».

Adopté par 16 voix et abstention de Louis FORGET

5. Rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste - travaux supplémentaires

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de travaux supplémentaires de l'entreprise BODIN pour un montant de 8 069,41 € TTC.

Adopté à l'unanimité

6. Rénovation du mur du cimetière de Bouillon

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise BODIN suite à la consultation d'entreprises, pour un montant de 43 015,93 € TTC.

Adopté à l'unanimité

7. Travaux d'aménagement du camping municipal Docteur Lemonnier

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise ROL NORMANDIE suite à la consultation d'entreprises, pour un montant de 77 847,64 € TTC.

Adopté à l'unanimité

8. Travaux d'effacement du réseau électrique route des 7 Devises

Monsieur Le Maire propose de retenir l'estimation du SDEM pour un montant de 30 000 € TTC, soit une participation communale de 15 048 € TTC et 7 781,24 € TTC pour le réseau TELECOM.

Adopté à l'unanimité

9. Extension et remise aux normes de la base nautique du C.R.N.G. à Jullouville

Monsieur Le Maire propose de confier aux quatre architectes suivants, l'étude d'un avant-projet (plans et estimation) sur le bâtiment actuel pour sa remise aux normes et son agrandissement : BERGEVIN, VUILLERMOZ, ATELIER NORD SUD et DERMIGNY. Une somme de 2 000 € sera versée à chacun des architectes non retenu et ayant présenté un projet pour le 16 janvier 2012 avant 12 h.

Adopté à l'unanimité

10. Cession de terrain

Monsieur Le Maire propose de céder un chemin rural d'environ 50 mètres dans le village de LEZEAUX (de la D 21 à la voie communale des Hogues) aux riverains, après enquête publique, à charge aux riverains de prendre en charge les frais afférents.

Adopté à l'unanimité

11. Dénomination de ronds-points

Monsieur Le Maire propose les appellations suivantes :

- sur la RD 911
 - Rond-point de la Tanguière
 - Rond-point des Frégates
 - Rond-point du Casino
- sur la RD 109
 - Rond-point des Tennis
- sur l'Avenue de Kairon au pont Hogris
 - Rond-point du Pont Hogris

Adopté à l'unanimité

12. Commission intercommunale des impôts directs

La C.C.P.G. est dans l'obligation de créer une commission intercommunale des impôts directs en substitution de la commission communale mais uniquement en matière de locaux commerciaux, biens divers et établissements industriels. Monsieur Le Maire propose :

- Titulaires : Mrs CHERON Pierre et LESGUILLIER Daniel
- Suppléants : Mrs FERREY Philippe et BLIN Christophe

Adopté par 15 voix et abstention de Mrs FERREY et BLIN

13. Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente de Saint-Michel-des-Loups

Monsieur Le Maire donne lecture des modifications concernant l'affectation des locaux et les prescriptions liées à l'utilisation des installations électriques dans la salle.

Adopté à l'unanimité

14. Redevance pour occupation du domaine communal par le camping

Retiré de l'ordre du jour.

15. Prestation d'entretien du camping

Retiré de l'ordre du jour.

16. Ouverture et fermeture du camping en 2012

Monsieur Le Maire propose l'ouverture du camping le 6 avril et la fermeture le 24 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité

17. Tarifs 2012

Monsieur Le Maire propose d'augmenter tous les tarifs de 2% sauf le prix de l'eau et les toilettes publiques.

Adopté à l'unanimité

18. Forfaits scolaires

Monsieur Le Maire propose le maintien du tarif des forfaits actuels.

Adopté à l'unanimité

19. Subvention au Club de Basket Intercommunal Pays Granvillais

Suite à l'arrêt de l'activité, Monsieur Le Maire propose le versement d'une subvention de 200 € pour la mise à disposition de l'éducateur sportif jusqu'à la mi-octobre.

Adopté à l'unanimité

20. Annulation de titres

Sur demande du trésorier, Monsieur Le Maire propose une annulation de titres irrécouvrables pour 285.30 €.

Adopté à l'unanimité

21. Décisions modificatives budgétaires

Monsieur Le Maire propose d'apporter des modifications au budget communal comme suit :

- au chapitre fonctionnement : 13 500 € pour des charges financières
- au chapitre investissement : 157 000 € pour des travaux de voirie et bâtiments

Adopté à l'unanimité

22. Taxe d'aménagement

Monsieur Le Maire propose de retenir un taux de 5% sur la zone agglomérée de JULLOUVILLE et un taux de 3 % sur le reste de la commune.

Adopté à l'unanimité

23. Assistance-conseil de la D.D.T.M. pour gestion du service public d'eau potable

Monsieur Le Maire propose l'assistance de la D.D.T.M. pour un montant de 2 152,80 € TTC.

Adopté à l'unanimité

24. Convention de réservation avec la SA HLM Coutances-Granville

Monsieur Le Maire propose de signer une convention de réservation avec la SA H.L.M.

Adopté à l'unanimité

25. Contrat de service informatique pour l'école Eric Tabarly

Monsieur Le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise CESIO pour un montant annuel de 3 516,24 € TTC.

Adopté à l'unanimité

26. Convention avec l'Office de Tourisme

Monsieur Le Maire propose le versement pour 2012 d'une subvention pour le fonctionnement de l'office de 50 000 € (au lieu de 52 000 €) et pour « Jullouville en Fête » de 6 500 € (au lieu de 7 000 €). Ces montants seront susceptibles d'être revus à la hausse au cas où.

Adopté par 14 voix et abstention de Mrs CURTET, FERREY et BLIN

27. Convention avec le Temps Libre

Monsieur Le Maire propose de mettre à disposition de cette association, la salle nord de la Maison de la Tanguière du 8 novembre au 16 décembre 2011 pour une activité gymnastique. Une négociation sera engagée avec la présidente pour une participation aux charges de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

28. Convention avec l'association des parents d'élèves Optimist

Monsieur Le Maire propose de mettre à disposition de cette association une salle de l'école TABARLY du 9 novembre au 14 décembre 2011 pour activité habituellement exercée le mercredi dans la salle des Mielles, indisponible en raison de la préparation du marché de Noël.

Adopté à l'unanimité

29. Convention pour mise à disposition d'un local à usage de bureau au syndicat intercommunal d'A.E.P. de la région de Champeaux

Monsieur Le Maire propose l'établissement d'une nouvelle convention pour mise à disposition de bureaux à ce syndicat et de porter la location mensuelle à 55 € au lieu de 36 €.

Adopté à l'unanimité

30. Convention pour mise à disposition de locaux à Amplitude

Monsieur Le Maire propose l'établissement d'une nouvelle convention pour mise à disposition des deux salles de classe de l'ancienne école de BOUILLON. Une négociation sera engagée avec le président pour une participation aux charges de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

31. Fin de la convention de mise à disposition de locaux au Bridge Club Emeraude

Monsieur Le Maire propose de mettre fin à la convention suite au départ de ce club (fin de l'occupation au 31 octobre 2011).

Adopté à l'unanimité

32. Informations et questions diverses

- Achat par la commune lors de la vente de la propriété de M. GARNIER, du tableau de Robert BLOT représentant l'église de BOUILLON.
- Rapport sur l'eau du syndicat intercommunal d'A.E.P. de la région de CHAMPEAUX : consultable en mairie (428 abonnés sur SAINT-MICHEL-DES-LOUPS).

La séance est levée à 19 heures 10

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre DAVID